



COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL n°33

Réunions du bureau Exécutif du : 16, 23 et 30 Juin 2020

Présidence : M. Karim ABED

Présents : MM. Jérôme CASCALES, Olivier GONCALVES, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD et Denis SOTO.

Assiste : M. Maxime APRUZZESE (CTRA)

Excusé : M. Nicolas PEZZOLI

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

***Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au COVID-19,
la Commission Régionale des Arbitres s'est réunie par voie téléphonique.***

APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal de réunion du Bureau Exécutif du 10.06 (PV 32) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président Karim ABED remercie les membres de CRA d'avoir pu se libérer pour ces réunions qui marquent la clôture de cette saison 2019-2020 très particulière.

La CRA félicite Foed DARRAZ, Arbitre de Ligue pour avoir été retenu par la DTA dans le cadre de la passerelle JAF3 en tant que candidat à l'épreuve d'admissibilité de l'examen Fédéral F4 et lui apporte, comme à tous les autres candidats de notre Ligue, Bianca GUIRAN au titre des Féminines, Clément MORANT et Maxime ZOUAIN au titre de F4, Christopher SPADAFORA au titre d'AF3 et Benjamin AMSILI, Yassine MERZOUG et Florian TAULIER au titre de JAF, son soutien en vue de la préparation des examens prévus du 11 au 13.09.2020.

La CRA a retenu la date du dimanche 23.08.2020 pour le stage de rentrée rassemblant autour de ses membres l'après-midi à la Ligue pour la partie administrative, tous les Arbitres de Ligue et tous les observateurs. Les tests physiques sont prévus le matin sur un lieu non encore fixé.

CORRESPONDANCES

DE LA MAIRIE D'ISTRES :

Echange téléphonique en date du 25.06.2020 avec M. RENAUT Stéphane, Responsable des Structures Sportives de la ville d'Istres informant la CRA de ne pas avoir la possibilité, liée à la crise sanitaire, de pouvoir mettre à disposition leurs installations pour le stage de rentrée CRA de la saison 2020-2021 fixé au 23.08.2020.

La CRA lui a confirmé que, de son côté, les mêmes difficultés avaient contraint de revoir l'organisation pour ce stage, recentré sur le site de la Ligue.

DE LA LIGUE DE NORMANDIE :

Mail du 23.06 nous informant de l'envoi par courrier du dossier administratif de Loan PENCREACH Arbitre JAL suite à sa mutation universitaire sur la Région SUD et à sa demande de transfert en Ligue Méditerranée. Lu et pris note, la CRA remercie le service administratif.

DE LA LIGUE DE PARIS ILE DE France :

Mail du 30.06 nous informant de l'envoi par courrier du dossier administratif de Steven LLEWELLYN Arbitre F4 suite à sa mutation professionnelle sur la Région SUD et à sa demande de transfert en Ligue Méditerranée. Lu et pris note, la CRA remercie le service administratif.

DES CLUBS :

ET. F.C. FREJUS-ST-RAPHAEL :

Mail du 25.06 relatif à la demande d'autorisation de pouvoir disposer des 3 Arbitres du Club pour un match amical de préparation contre le AUBAGNE F.C (N2) le 11.07 à 18h00 au stade Louis Hon à St-Raphaël. Lu et pris note, la CRA remercie le club pour cette démarche et donne son accord.

ET.S. FOSSEENNE :

Mail du 29.06 relatif à la demande des démarches et des conditions d'inscription de candidature en tant qu'Arbitre pour un ex-joueur pro licencié dans leur club.

Lu et pris note, la CRA remercie le club pour cette demande et communique en retour à son Président, les conditions à réunir pour une telle candidature sur le plan fédéral.

Mail du 30.06 nous confirmant que leur licencié réunit toutes les conditions présentées.

Lu et pris note, la CRA reprendra contact avec le club afin de rencontrer le candidat et constituer le dossier administratif lié à cette candidature.

A.S. CANNES :

Mail du 29.06 relatif au questionnement du référent en arbitrage de ce club quant aux dispositions à prendre pour les désignations des matchs amicaux.

Lu et pris note, la CRA apportera une réponse aux différentes rubriques indiquées.

DU REPRESENTANT DE LA CRA A LA CRD :

Mail du 18.06 relatif à l'envoi du tableau du suivi des présences et des absences excusées ou non excusées des Arbitres en CRD pour la période du mois de Juin 2020.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

DES ARBITRES :

Courrier : Autres demandes

- AMRHEIN Alexandre : mail du 11.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- GUIMONNEAU Clément : mail du 11.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- MERZOUG Abdelkarim : mail du 11.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- FETTOUHI-TANI Daniel : mail du 11.06 relatif à sa demande sur la possibilité de pouvoir couvrir un club dès la saison 2020-2021 suite à la démission de son club précédent en fin de saison 2018-2019 liée à des faits disciplinaires.
Lu et pris note, la CRA le remerciant pour cette demande du ressort de la Commission du Statut de l'Arbitrage, transfère cette demande au Service Juridique de la Ligue.
Mails du 15.06 relatif à l'envoi de son dossier médical et au bordereau de sa demande de licence.
Lu et pris note, la CRFA le remercie.
- LEPORATI Loris : mail du 12.06 relatif à la transmission de ses remerciements à la CRA pour la désignation sur le match amical du 04.08 et confirmant ainsi sa présence.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- FAREL Dany : mail du 16.06 relatif à sa demande quant aux dates de reprise des championnats et du stage de rentrée avec les tests physiques par rapport à son planning professionnel.
Lu et pris note, la CRA le remercie et précise qu'aucune date à ce jour n'est connue en raison de l'attente des directives nationales de la crise sanitaire.
- BOURREQUAT Marjorie : mail du 16.06 relatif à sa demande quant à la date du stage de rentrée avec les tests physiques par rapport à son planning professionnel.
Lu et pris note, la CRA le remercie et précise qu'aucune date à ce jour n'est connue en raison de l'attente des directives nationales de la crise sanitaire.
- CAUDMONT Matéo : mail du 16.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- MOUSSA Houmadi : mail du 16.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- DJIANE Jullien : mail du 18.06 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant qu'arbitre Assistant AR1 avec ABDELGHEFFAR Amar Arbitre RE sur la saison 2020-2021.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que sa demande sera traitée lors de sa prochaine réunion.
Mail du 23.06 relatif aux barèmes prévus pour les tests physiques du stage de rentrée.
Lu et pris note, la CRA examinera ce sujet lors de sa réunion du 10.07, ce point étant inclus dans son RI.
- OULHACI Sami : mail du 18.06 relatif à sa demande de constituer en Futsal un binôme en tant que R1FU avec Qualid KRID AR2 sur la saison 2020-2021.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que sa demande sera traitée lors de sa prochaine réunion.
- KRID Qualid : mail du 18.06 relatif à l'envoi à sa demande de bien vouloir reprendre l'activité arbitrale en Futsal.
Lu et pris note, la CRA le remercie de prendre contact avec sa CDA afin de faire suivre la demande de candidature Arbitre de Ligue R1FU.
- VARGAS Grégory : mail du 19.06 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant qu'Arbitre R1 avec CORTES Kevin Arbitre R2 sur la saison 2020-2021.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que sa demande sera traitée lors de sa prochaine réunion.
- GONCALVES Jordan : mail du 19.06 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant qu'Arbitre Assistant AR1P avec GONCALVES Andy Arbitre REP sur la saison 2020-2021.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que sa demande sera traitée lors de sa prochaine réunion.

- GONCALVES Andy : mail du 19.06 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant qu'Arbitre REP avec GONCALVES Jordan Arbitre Assistant AR1P sur la saison 2020-2021.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que sa demande sera traitée lors de sa prochaine réunion.
- BOUZAHER Chafik : mail du 22.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.
- LLEWELLYN Steven : mail du 22.06 informant la CRA que, suite à sa mutation professionnelle et son installation résidentielle sur la Région SUD-PACA, il fait part de sa demande de rattachement à la Ligue Méditerranée au niveau arbitral à compter du 01.07.2020.
Lu et pris note, la CRA tout en lui souhaitant la bienvenue, le remercie pour l'ensemble des informations communiquées et le félicite pour sa nomination d'Arbitre Fédéral F4 à l'issue de la saison 2020-2021.
La CRA effectuera la demande du transfert de son dossier administratif auprès du Service Arbitrage/CRA de la Ligue de PARIS.
- CORTES Kévin : mail du 23.06 relatif à sa demande de constituer un binôme en tant qu'Arbitre R2 avec VARGAS Grégory Arbitre R1 sur la saison 2020-2021.
Lu et pris note, la CRA informe l'Arbitre que sa demande sera traitée lors de sa prochaine réunion.
- BENSAYAH Mohamed : mail du 23.06 relatif à l'envoi « photos » des fiches de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise que l'envoi était à faire sur la boîte mail Secrétariat de la Ligue et en fichier PDF.
- LE CORRE Juluan : mail du 25.06 relatif au stage de rentrée nous informant de son impossibilité d'être présent étant en déplacement dans sa famille entre le 21 et 27.08 confirmé par je justificatif billet de train joint à son mail.
Lu et pris note, la CRA le remercie de cette information et prend note de son absence excusée.
Mail du 26.06 relatif à l'envoi du justificatif facture lié au trajet train du 21 au 27.08
La CRA le remercie.
- FABRE Arthur : mail du 27.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui précise que l'envoi était à faire sur la boîte mail Secrétariat de la Ligue et en un seul fichier PDF.
- SASSI Julien : mail du 30.06 relatif à l'envoi de son dossier médical pour la saison prochaine.
Lu et pris note, la CRA le remercie.

Indisponibilité autres :

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : CRA@MEDITERRANEE.fff.fr.

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail à cette même adresse.

INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDE.S CRA

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 18.06 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue pour l'établissement de la fiche de renseignements pour la saison 2020-2021 (lien Google Forms) pour renvoi au plus tôt.
- Le 23.06 : mail envoyé aux Arbitres de Ligue retenus pour les examens fédéraux précisant leur déroulement du vendredi 11 au Dimanche 13 Septembre au Centre de Clairefontaine.
- Le 23.06 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue, Observateurs CRA, membres CRA et Présidents de CDA relatif au stage de Rentrée de la saison 2020-2021 prévu sur la journée du Dimanche 23.08.2020 avec les tests physiques le matin sur un lieu à déterminer et l'après-midi, la séance plénière rassemblement tous les participants à la Ligue.
- Le 25.06 : mail envoyé à tous les Arbitres de Ligue, Observateurs CRA, membres CRA et Présidents de CDA pour le questionnaire sur la journée de rentrée du 23.08 (lien Google Forms) avec un retour pour le 02.07 au plus tard.

POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 30.06.2020

Sont toujours en indisponibilité médicale, les Arbitres de Ligue suivants :

- FALASCHI Dylan : jusqu'au 31.08.2020

POINT SUR INDISPONIBILITES

Ce fichier a été réinitialisé pour l'enregistrement des indisponibilités des Arbitres validées sur leur espace MyFFF et valables pour la prochaine saison à compter du 01.07.2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à ces réunions ouvertes à partir de 17h30 et prononce la fin de séance à 19h00.

Prochaine réunion de CRA Le 10 Juillet 2020

**Président
Karim ABED**

**Secrétaire
Noël RIFFAUD**